

# La double nationalité n'a pas toujours que des avantages, quand on se fait arrêter au Maroc...

Il y a plusieurs mois, un jeune montpelliérain était poignardé à mort, son père gravement blessé par un « jeune » qu'ils avaient surpris en train de fracturer une voiture.

Fait divers horriblement banal. Ce n'est qu'incidemment que l'on apprendra par la suite que le « jeune » avait trouvé refuge à Oran, et « l'Algérie n'extradant pas ses ressortissants », le jeune présumé échappait à la justice française.

Sur cette opération, être franco-quelquechose, c'est tout bénéf. Un véritable permis de tuer. Franco pour commettre le crime, et quelquechose pour éviter la punition.

Il nous sera rétorqué qu'en France, un binational doit être considéré comme français, un point c'est tout.

Un point c'est tout ? Voire... notre désormais nationale Najat Belkacem a pitoyablement tenté de justifier le florilège de drapeaux étrangers à la Bastille le soir de l'élection de Hollande par « un sentiment de double appartenance », ou l'art de jouer sur les mots.

Il aurait été fort cocasse qu'avant le match de foot France-Algérie, de sinistre mémoire, l'adage « on est français un point c'est tout », appliqué à la lettre et dans l'esprit, envoie dans les tribunes les nombreux joueurs Algériens détenteurs officiels de la nationalité française. Mais au « one man one vote » de Mandela succède le « one man plusieurs postures » de la multiculture transformant le binational en

VRP multiscartes.

Bref, bien pratique d'exciper de la nationalité française uniquement quand ça arrange.

L'ennui, c'est qu'à l'occasion, cela peut poser problème...

<http://www.afrik.com/article25789.html>

Donc, Adil Lamtalsi, franco-marocain, ou plutôt marocco-français vu les circonstances, emprisonné au Maroc, demande à sa coreligionnaire et consœur Yamina Benguigui de le sortir de là. Il clame son innocence.

La partie française de sa personne pourrait espérer une aide diplomatique, à l'instar de Florence Cassez, emprisonnée au Mexique, ou de Bertrand Cantat, admis à purger sa peine en France après le meurtre de Marie Trintignant en Lituanie. Ils ne sont « que » français, c'est jouable.

Mais Adil Lamtalsi n'est pas « que » français. Et si d'aventure « au Maroc, on est marocain, un point c'est tout »...

**Jacques VINENT**